

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1641 - page 102

95 - Val-d'Oise

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Sarcelles.

ASSISTANCE ET RECHERCHE DE PERSONNES DISPARUES.

Objet : de prendre en charge les personnes ayant saisi l'association afin de les assister dans la recherche de leur proche disparu ou supposé tel; de participer, par tous moyens légaux, à la recherche de ces personnes disparues, et, en cas de découverte, d'en informer leur famille, sous condition, pour les personnes majeures, qu'elles en acceptent le principe; de raccompagner les mineurs retrouvés auprès des personnes ou institutions qui en ont légalement la garde, dans la mesure où un pouvoir spécial a été établi en ce sens en faveurs de l'association; de mettre en place des opérations d'information en matière de prévention des fugues de mineurs et de mise en garde contre les enlèvements d'enfants dans les établissements scolaires publics ou privés; de prendre tous contacts utiles afin d'obtenir des soutiens en faveur de l'association; de promouvoir le bénévolat en faveur de l'association et de densifier le réseau des membres administrateurs ou enquêteurs, de sensibiliser les pouvoirs publics, les élus et les médias sur l'importance des disparitions de personnes et de faire toutes propositions dans le but d'améliorer les dispositifs de recherche des personnes disparues.

Siège social : 52 Bis, rue du Centre, 95330 Domont.

Date de la déclaration : 15 juin 2016.